



Comité des services communautaires et de protection

Procès-verbal

Le jeudi 20 mai 2021

9 h 30

Participation par voie électronique

La participation à cette réunion a eu lieu par voie électronique, conformément à l'article 238 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, dans sa version modifiée par le projet de loi 197, soit la *Loi de 2020 visant à favoriser la reprise économique face à la COVID-19*.

- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité*
 - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
 - 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront normalement présentés au Conseil le 26 mai 2021 dans le rapport 19 du Comité des services communautaires et de protection.*

Présent :

Président : conseiller M. Luloff

Vice-président: conseiller K. Egli

Conseillers : D. Deans, L. Dudas, E. El-Chantiry, T. Kavanagh,
T. Tierney, M. Fleury, C. McKenney, C. Kitts, C. A. Meehan

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 18 – 15 avril 2021 (réunion ordinaire)

Procès-verbal 1 – 22 avril 2021 – Réunion extraordinaire conjointe du Comité de l'urbanisme et du Comité des services communautaires et de protection

CONFIRMÉS

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DE PROTECTION ET D'URGENCE SERVICES PARAMÉDICAUX D'OTTAWA

1. RAPPORT ANNUEL DE 2020 DU SERVICE PARAMÉDIC D'OTTAWA
ACS2021-EPS-OPS-0001 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
-

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil de recevoir le rapport aux fins d'information.

Kim Ayotte, directeur général (I), Services de protection et d'urgence, a donné un résumé du rapport et présenté le chef Pierre Poirier, Service paramédic d'Ottawa, qui a fait une présentation PowerPoint. Le diaporama est conservé au greffe municipal.

Après la présentation, les membres du Comité ont formulé une variété de questions et de commentaires, parmi lesquels ce qui suit :

- Les membres du Comité ont été estomaqués et impressionnés par l'énorme travail accompli par les paramédics durant la pandémie de COVID-19 tout en respectant les échéanciers prévus par la loi. Tout au

long de la pandémie, les paramédics ont su se montrer à la hauteur et ont assumé des responsabilités supplémentaires. Ils doivent préserver leur santé et leurs forces afin d'assurer la sécurité de la communauté. Un rapport sur la santé mentale sera présenté au Comité au cours du troisième trimestre.

- Le temps de déchargement à tous les hôpitaux est encore long, mais s'améliore lentement à l'Hôpital d'Ottawa; on a souligné que le CHEO obtient de bons résultats, atteignant la cible de déchargement de 30 minutes 90 % du temps. Il s'agit d'un modèle à suivre pour les autres hôpitaux. Cette information devrait figurer dans le rapport.
- La crise des opioïdes a touché la communauté. Il s'agit d'un sujet de préoccupation; la pandémie de COVID-19 a pris la place de la crise des opioïdes à l'avant-plan. Un programme a été mis en place afin de fournir des trousse de naloxone dans la communauté, sans poser de questions. Un paramédic qui voit une personne dans le besoin peut lui offrir une trousse. Le programme a été bien accueilli. Nous continuons d'inciter à la réduction des méfaits.
- En ce qui concerne les programmes communautaires, le service cherche à obtenir du financement auprès du gouvernement provincial afin de transformer le projet en un programme avec un financement durable.
- L'installation sur la promenade Donnelly est maintenant trop petite pour le nombre de membres du personnel et de véhicules. Le service envisage la construction d'une nouvelle installation, possiblement dans le cadre d'un partenariat public-privé. Ce projet sera présenté au Comité lorsque de plus amples renseignements seront recueillis.
- Des préoccupations ont été soulevées quant à la nécessité pour la Ville de diriger une stratégie coordonnée en matière de santé mentale avec des partenaires communautaires, les paramédics et le service de police, sous la tutelle d'Anthony Di Monte et de Vera Etches. La conseillère Deans a présenté une motion dans la section Point supplémentaire.
- En ce qui concerne l'équité et la diversité, le service continue de prendre de l'expansion et, ce faisant, a été en mesure de recruter des membres des minorités visibles. Les cohortes de recrues sont composées de plus

de 50 % de femmes. La situation continuera d'être surveillée.

- Durant la pandémie, les gens ont attendu trop longtemps avant de consulter un médecin. Il n'existe pas de solution miracle pour inciter les gens à consulter un médecin lorsqu'ils en ont besoin, mais les paramédics promeuvent les soins médicaux immédiats.

Le président Luloff a remercié le chef et l'ensemble du personnel paramédical et de première ligne qui ont fait un travail exceptionnel, spécialement durant cette période.

Le rapport a été REÇU et ADOPTÉ tel quel.

2. MISES À JOUR ADMINISTRATIVES DE L'ACTUEL RÈGLEMENT SUR LES PARCS ET LES INSTALLATIONS

ACS2021-RCF-GEN-0006

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil ce qui suit :

1. **Approuve les modifications administratives apportées au Règlement sur les parcs et les installations (no 2004-276), comme l'indique le présent rapport et le précise le document 1.**
2. **Autorise le directeur général des Loisirs, de la Culture et des Installations à apporter des modifications administratives et à rédiger la version définitive du règlement modificateur.**

ADOPTÉES

DIRECTION DE LA PLANIFICATION DES PARCS ET DES INSTALLATIONS

3. LE PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET DES INFRASTRUCTURES DE
LOISIRS - VERSION PRÉLIMINAIRE

ACS2021-RCF-GEN-0005

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil :

- 1. prenne connaissance de l'ébauche du Plan directeur des infrastructures des parcs et des loisirs, telle que décrite dans le présent rapport et présentée dans le document 1 ci-joint;**
- 2. demande au personnel de présenter, en consultation avec les présidents des comités, un rapport contenant la version finale du Plan directeur des infrastructures des parcs et des loisirs au Comité de l'urbanisme, au Comité des services communautaires et de protection et au Conseil municipal avant l'approbation du nouveau Plan officiel.**

Dan Chenier, directeur général de la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations, a présenté le rapport en mentionnant que le Plan se trouve toujours au stade d'ébauche et que d'autres séances de consultation auront lieu avant que la version définitive ne soit présentée au Comité. Il a présenté Kevin Wherry, gestionnaire, Planification des installations et des parcs, lequel a fait une présentation PowerPoint. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Le Comité a entendu des commentaires des intervenants suivants :

1. Paul Howard : On ne peut ignorer les communautés ayant des besoins en matière de loisirs, parce que cela nous affecte tous. Lors de l'élaboration du Plan directeur, il faut tenir compte des communautés à faible revenu. Il est nécessaire de lutter contre les inégalités.
2. * Leo Doyle, club de basketball Shooting Stars d'Ottawa : Les sports qui se pratiquent en gymnase ont été relégués aux écoles communautaires.

Pour le basketball, la Ville dispose de terrains extérieurs, ce qui ne constitue pas une solution. La Ville doit faire un meilleur travail pour ce qui est de fournir des installations afin de combler les importantes lacunes et les déficits.

3. Sandra Milton, Association communautaire de la Basse-ville : Les profils démographiques au sein de la communauté sont variés. Le secteur compte deux centres communautaires. Lorsqu'ils ont été construits, il y avait peu de tours d'habitation. Les installations sont vieilles; elles ont plus de 20 ans. Elles ne peuvent offrir le même niveau de service que les autres centres. Il manque d'installations pour les personnes âgées et à faible revenu. Celles-ci doivent être prises en compte pour la construction de nouvelles installations et la modernisation des installations existantes.
4. Cheryl Parrott, Association communautaire de Hintonburg : On veut voir une plus grande équité pour les parcs et les aires de loisirs dans la communauté; des espaces verts et ouverts. Il est nécessaire de comparer les données selon les quartiers. Une analyse par transect est trop large. Hintonburg dépasse les cibles en matière de densité. La densité s'inscrit dans la question de l'équité.
5. * Jill Prot et Nancy Wilson, Association communautaire City View : Le Plan directeur doit tenir compte des quartiers. Le secteur a été ciblé pour la densification. Le rapport devrait comprendre un plan progressif pour les installations de City View. Elles rappellent à la Ville que le règlement financier doit être obtenu avant que ce Plan directeur puisse aller de l'avant.
6. Ilona Horvath, résidente de la Basse-Ville : Les ressources et le financement sont rares. Toutes les communautés seront touchées par les travaux de construction en cours sur la rue Rideau et ailleurs. Elle appuie la reconnaissance des demandes par les urbanistes de la Ville, mais le plan provisoire n'offre pas grand-chose en matière de nouveaux parcs au centre-ville.
7. Jeff Wilson, Association de basketball des jeunes de Kanata : Kanata est relativement bien pourvue, mais la demande augmente de 5 à 10 % par année. Les installations constituent le principal problème. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour amener les gens à s'engager. Le manque

d'installations constitue un problème.

8. * Marcia Morris, Conseil du sport d'Ottawa : On s'inquiète des données par transect; le nombre projeté d'installations fournies est plus faible que les cibles. Il manque de commentaires dans le rapport concernant les installations vieillissantes. Les problèmes deviennent critiques lorsque l'on se penche sur l'enjeu de l'équité et les disparités. Plusieurs de ces quartiers se trouvent au cœur du centre-ville. Cela touche encore plus les communautés marginalisées. Les sports devraient être accessibles à tous.

[Toutes les personnes marquées d'un astérisque ont fourni leurs commentaires par écrit ou par courriel; ces commentaires sont conservés au greffe municipal.]*

Des messages ont été reçus de la part des personnes suivantes :

- *Darrell Bartraw*
- *Evelyn Eldridge, Association de Pickleball d'Ottawa*
- *Jason Burggraaf, directeur général, Greater Ottawa Home Builders' Association*

Après la présentation et les interventions, les membres du Comité avaient diverses questions à l'intention du personnel :

- Devons-nous trouver des façons novatrices d'établir de nouveaux partenariats? Cette année, des modifications ont été apportées afin de créer de nouveaux groupes et d'adopter différentes orientations sur les quartiers; en cours de déploiement. Collaboration avec l'équipe de Donna Gray. Ils ont aidé Parcs et loisirs en matière de financement pour les installations dont l'équipement était inadéquat. Il faut se pencher sur la façon d'aller au-delà du programme de location.
- Ce que présentent actuellement les prévisions s'appuie sur les données reçues d'Environics, et non du Plan officiel. L'objectif du rapport est d'établir un ratio du nombre de centres communautaires par 1 000 habitants.

- Le rapport traite brièvement de partenariats collaboratifs avec des organismes privés et publics. Les exemples utilisés sont d'importants intervenants; est-il possible d'établir des partenariats avec des partenaires plus petits, comme des terrains de golf, la Légion, etc.? Les partenariats d'envergure peuvent entraîner des risques en période de pandémie. Cela permettrait une plus grande flexibilité. La question revient en grande partie à déterminer avec qui des ententes à long terme ont été conclues et ce qui pourrait être défini comme objectif. Personne n'a examiné de lieu de petite taille. Cela pourrait être pris en considération durant les séances de consultation.
- Il n'y a aucune mention de pavillons. Il s'agit de fait d'édifices communautaires. Il faut des commentaires concernant la conversion des pavillons. Ils se trouvent dans un secteur où l'on s'attend à une densification. Ce sont des édifices de soutien aux parcs pour le moment, mais ils pourraient devoir être agrandis afin de s'adapter à la croissance.
- Ils sont heureux de saisir toute occasion qui se présente avec la CCN; les discussions sont à long terme, mais les associations sont à court terme. C'est complexe, mais pas impossible.
- Le Conseil a demandé à la Direction générale de régler la question des infrastructures vieillissantes. Le Conseil devra tout de même prendre des décisions quant à leur avenir. Il devra décider s'il veut des arénas à deux patinoires; ce ne sont pas toutes les communautés qui agiront comme modèle.

Les recommandations du rapport sont ADOPTÉES telles quelles.

INSTRUCTIONS AU PERSONNEL

Dans le contexte de l'ébauche préliminaire du Plan directeur des infrastructures des parcs et des loisirs, qu'il soit demandé au personnel :

1. de se pencher sur les meilleures pratiques qui permettront de tenir compte du contexte démographique au-delà des secteurs résidentiels (lieux de travail, etc.)

concernant les sites à proximité des aires d'agrément régionales, ainsi que de la croissance de la population depuis la fusion;

2. de mener des analyses et des consultations et de faire rapport sur l'insuffisance des installations (piscines, aréas, gymnases et terrains de sport) dans chaque transect, tout en tenant compte de l'indice de l'équité des quartiers d'Ottawa dans l'établissement des priorités.

POINT SUPPLÉMENTAIRE

4. COORDINATION OF A COMMUNITY MENTAL HEALTH STRATEGY
ACS2021-OCC-CPS-0001 CITY WIDE
-

Motion du conseillère D. Deans

Que le Comité des services communautaires et de protection approuve l'ajout de ce point à l'ordre du jour de la réunion du mai 2021, conformément au paragraphe 89(3) du Règlement de procédure.

ADOPTÉE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Conseil étudie la question.

Motion CPS 2021 19/2

Motion de : **Conseillère D. Deans**

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil municipal de demander au directeur général des Services de protection et d'urgence,

sous l'égide du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités, de diriger, dès que possible, l'élaboration d'une stratégie communautaire en matière de santé mentale, en collaboration avec le Service de police d'Ottawa, Santé publique Ottawa, les partenaires municipaux compétents, les partenaires du milieu des soins de santé et hospitalier et les intervenants communautaires, y compris Logement communautaire d'Ottawa, pour veiller à la coordination des efforts déjà entrepris de manière à éviter les chevauchements à cet égard, ainsi que de présenter une version préliminaire de la stratégie et tout financement connexe avant le budget provisoire de 2022.

La conseillère Deans a demandé à ce que le Comité s'occupe de cette question aujourd'hui. Elle a avancé que si le Comité retarde la question, celle-ci ne sera pas présentée au Conseil avant juillet. Elle a relevé que pour bien faire les choses, il faut agir maintenant. La motion doit être présentée aujourd'hui; toutes les personnes nommées par le conseiller Egli auront ainsi l'occasion d'en prendre connaissance d'ici la réunion du Conseil. Les changements requis, le cas échéant, pourront être apportés lors de la réunion du Conseil. Selon la motion mentionnée par le conseiller Ménard, le Service de police d'Ottawa (SPO) se trouve à la tête, mais la communauté ne veut pas que ce soit le cas.

Le Comité a discuté des avantages de délibérer maintenant ou d'attendre jusqu'à la réunion du Conseil, lorsque le personnel pourra être présent et répondre aux questions.

Motion CPS 2021 19/3

Motion du conseiller E. El-Chantiry

PAR CONSÉQUENT IL EST RÉSOLU QUE, conformément au paragraphe 89(3) du Règlement de procédure, les règles de procédure soient suspendues afin que soit examinée la motion suivante :

MOTION ADOPTÉE

Motion du conseiller E. El-Chantiry

Que la motion de la conseillère Deans soit renvoyée au Conseil.

RENOI ADOPTÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 2 h 23

Coordonnateur du comité

Président